

*Satisfaction  
que Mrs. de  
Luçon & de  
la Rochelle  
doivent fai-  
re à Mr. le  
Cardinal de  
Noailles, par  
ordre du Roi.*

VI. On a parlé ailleurs, \* du sujet de mécontentement que Mrs. les Evêques de Luçon & de la Rochelle avoient donné à Mr. le Cardinal de Noailles ; le Roi & Monseigneur le Dauphin, ayant pris une exacte connoissance de ce differend, ont jugé que les Mandemens de ces deux Evêques, de même que celui de Mr. de Gap, avoient mérité la censure de son Eminence, & leur a ordonné de travailler à les corriger des erreurs dont ils sont remplis ; principalement celui de Gap, qu'il faut refondre entierement, n'y ayant pas une seule ligne de soutenable. Outre cette correction, Sa Majesté a ordonné que les Evêques de Luçon & de la Rochelle feroient satisfaction à Mr. le Cardinal ; que pour cet effet, ils écriront une lettre à Sa Majesté dans laquelle ils reconnoîtront la faute de la première lettre qu'ils écrivirent contre son Eminence ; qu'ils déclareront & avoueront en termes formels, qu'ils se sont trompez, & qu'ils ne connoissent dans la doctrine & dans la conduite de Mr. le Cardinal, rien qui approche de ce qu'ils en ont dit à Sa Majesté : cette lettre de satisfaction a déjà été écrite au Roi, qui l'a envoyée à son Eminence ; & l'on travaille dit-on, à la reforme des Mandemens.

*L'Abbé de  
Saron jouë  
divers per-  
sonnages &  
à quel sujet.*

VII. Il y a quelques mois que l'Abbé de Saron, Trésorier de la Chapelle de Vincennes, envoya à Mr. l'Evêque de Clermont son Oncle un modèle de lettre, que tous les Evêques, disoit-il, devoient écrire au Roi de l'avis du R. P. le Tellier, contre Mr. le Cardinal de Noailles : ces lettres

\* Voyez ci-devant page 151.